

TENNIS Saison 2016



TENNIS LIBRE

Accès libre et sans surveillance.

HORAIRE

Du 25 avril au 23 octobre, de 9 h à 22 h

Réservation d'un terrain en ligne jusqu'à deux semaines en avance. Il est possible de réserver en ligne certaines plages horaires : entre 16 h et 22 h, du lundi au vendredi, et entre 10 h et 22 h, la fin de semaine.

RÉSERVATION EN LIGNE

ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/tennis

EMPLACEMENT DES TERRAINS

SURFACES DURES ET PEINTES

- Parc Alexis-Nihon
 Parc Cousineau
 Parc Gohier
 Parc Marcel-Laurin
 3 courts
 2 courts
 5 courts
 6 courts
- Parc Marlborough
 Parc Noël-Sud
 Parc Painter
 A courts
 3 courts
 3 courts
- Parc Saint-Laurent 3 courts

SURFACES EN GAZON SYNTHÉTIQUE

Parc Hartenstein – 2 courts

RÉSERVATION EN LIGNE

- Il faut avoir en main une carte-loisirs valide et le numéro de téléphone inscrit au dossier.
- Sur le site ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne, cliquer sur l'onglet Espaces.
- Faire une recherche à partir de la date, de l'horaire et du terrain choisis.
- Ajouter au panier la plage horaire désirée parmi les choix affichés.
- Compléter les étapes pour finaliser la réservation de terrain sans frais.
- Apporter la preuve de réservation sur le terrain.
- En cas de conflit au sujet d'une réservation de terrain, les joueurs doivent s'adresser au surveillant du parc.

COURS ET LIGUES DE TENNIS

Les participants doivent apporter leur raquette de tennis. Les balles sont fournies.

COURS AUX ENFANTS (5 À 15 ANS)

Inscriptions sur Loisirs en ligne dès le 7 juin.

COÛTS

Résident : 48 \$ Non-résident : 64 \$

1re SESSION

27 juin au 15 juillet 18 au 22 juillet (une journée d'activités spéciales)

2° SESSION

25 juillet au 12 août 15 au 19 août (une journée d'activités spéciales)

Parcs : Gohier, Marcel-Laurin, Noël-Sud,
 Painter et Saint-Laurent

COURS AUX ADULTES (16 ANS ET +) ET LIGUES RÉCRÉATIVES (SIMPLE ET DOUBLE) Inscriptions sur Loisirs en ligne dès le 12 avril.

scriptions sor coisins on light des to

COÛTS

Résident : 68 \$ Non-résident : 91 \$



En cas de pluie, les activités pourront être reportées. Le responsable avisera les participants.

SESSIONS DE COURS AUX ADULTES

23 mai au 16 juin 27 juin au 21 juillet 1er août au 25 août

Parcs : Gohier et Marlborough

LIGUES RÉCRÉATIVES

21 mai au 13 août

Parc : Marcel-Laurin

Pour tous les détails, consulter l'Agenda printemps-été 2016.

RÈGLEMENTS

- 1. L'usage des terrains est réservé exclusivement à la pratique du tennis.
- Les animaux, les vélos, les patins, les planches à roulettes et les ballons sont interdits sur les terrains de tennis.
- 3. Un maximum de quatre personnes peut jouer en même temps sur un terrain.
- 4. Seuls les souliers de tennis avec une semelle lisse, sans talons ni marques profondes, sont permis.
- 5. La tenue sportive est de rigueur. Il est défendu de jouer torse nu, en maillot de bain ou pieds nus.
- Les bouteilles en verre et autres objets semblables ne peuvent être apportés sur les courts.
- 7. Il est interdit de fumer, de consommer des boissons alcoolisées ou de la nourriture sur les terrains de tennis.
- 8. Le joueur doit respecter le personnel et le matériel de l'arrondissement.
- 9. Le joueur doit connaître et respecter les règles d'étiquette du tennis.
- 10. Chacun est responsable de ses effets personnels.
- 11. Pour des raisons de sécurité, il est fortement déconseillé de jouer au tennis lorsqu'il pleut.
- 12. La période de jeu est d'une durée d'une heure.

- 13. La priorité est donnée aux joueurs qui réservent du lundi au vendredi, de 16 h à 22 h, et la fin de semaine, de 10 h à 22 h.
- 14. Le joueur qui a fait la réservation doit présenter la confirmation sur demande.
- 15. Une seule réservation par personne, par groupe, par jour peut être effectuée.
- 16. Le joueur qui ne respecte pas les règlements mentionnés ci-dessus ou les directives des responsables se verra refuser l'accès aux courts.

TOURNOIS MUNICIPAUX

15 AU 17 JUILLET 2016

Tout détenteur d'une carte-loisirs peut participer au tournoi gratuitement.

Simple junior : 12 à 15 ans Simple adulte (féminin/masculin) : 16 ans et +

Inscriptions: 12 avril au 10 juillet ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/tennis 514 855-6110



En cas de pluie abondante, les tournois seront reportés à la fin de semaine suivante.

RENSEIGNEMENTS

Centre des loisirs 1375, rue Grenet 514 855-6110

Réservation en ligne maintenant disponible ville.montreal.gc.ca/saint-laurent/tennis

